Journées Professionnelles des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 – Rouen

Programme & Planning



Lundi 4 Juillet

A partir de 10h	**Accueil des participants**
11h00-13h00 Lundi 4 Juillet **(Studio 4)**	**Conseil d'Administration de La Fédurok**
12h00 - 14h00	**Repas au 106**
14h00 - 16h45 Lundi 4 Juillet **AG** **(Grande Salle)**	**Assemblée Générale Statutaire Fédurok / FSJ** • Demandes d'adhésion • Point d'avancement GIMIC et iCoop • Rapprochement Fédurok/FSJ • Bilan et perspectives PaCT
15h – 16h45 Lundi 4 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre " Évolution de la réglementation en matière de gestion sonore "** *En partenariat avec AGI SON* *La perspective d'une révision du décret de 1998, dit décret « bruit », qui réglemente la gestion sonore dans les pratiques de diffusion des lieux musicaux pose un certain nombre de questions aux professionnels des musiques actuelles : comment anticiper et s'emparer du sujet pour éviter qu'une éventuelle révision aille dans un sens unilatéral de durcissement de la réglementation ?* *Ce sera aussi l'occasion d'évoquer avec AGI-SON, suite à la transcription en droit français de la directive européenne « bruit au travail », difficilement applicable en l'état par les lieux, quelles sont les pistes et solutions qui jusque-là ont été mis en pratique ?* **Animation / Modération : Franck BOYAT** (Cave à Musique), **Bertrand FURIC** (AGI SON), Nicolas NACRY (106)
15h00 - 16h45 Lundi 4 Juillet **Palabre** **(Studio 5)**	**Palabre : "Exigences des tourneurs, éthique de l'accueil des artistes"** *Coincés entre la réalité économique et logistique de nos lieux et les exigences des tourneurs, ou tour managers en termes de backline, de technique, d'hôtel, de catering, de partage de plateau, de planning, comment chacun répond et adapte son accueil ? Jusqu'où céder aux exigences ? Comment négocier ? Quels outils collectifs mettre en place ?* **Animation / Modération : Nicolas NACRY** (106)
17h00 - 18h45 Lundi 4 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre : " Sécurité incendie & respect des règles de sécurité dans les lieux "** *…* *(ordre du jour non-exhaustif)* **Animation / Modération : Nicolas NACRY** (106)

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

17h00 - 18h45 Lundi 4 Juillet **Palabre** **(Studio 5)**	**Palabre : La transmission des projets artistiques et culturels des lieux** *Quelles sont les problématiques rencontrées lors du départ d'un dirigeant, figure historique d'un lieu (retraite, longue maladie). Quelle place donner aux membres fondateurs ? Quelles procédures de recrutement mettre en œuvre (appel à candidature, jury, implication des partenaires financiers, calendrier…) ? Quels sont les processus de transmission (formation, compagnonnage, tuilage dans la durée) ? Que faire de l'héritage (l'histoire, l'éthique, les valeurs portées) ?* **Animation / Modération : Véra BEZSONOFF** (Fédurok) & **Françoise DUPAS** (FSJ)
15h00 - 17h00 Lundi 4 juillet **Atelier** **(Salle Catering)**	**Atelier: " Mise en place du dialogue social "** *Le développement des structures de musiques actuelles/amplifiées (concert, répétition, enseignement) repose aussi bien sur les porteurs de projet ou direction que sur les équipes de salariés (technique, accueil, communication , administration…). L'implication de ces derniers dans le projet des lieux nécessite de favoriser le dialogue social à travers le rôle du délégué du personnel. Cette fonction remplit un rôle essentiel de travail en commun et de principe coopératif sur des sujets tels que le cadre du travail, la formation professionnelle, la sécurité (public et salariés), le développement de l'emploi… Le délégué du personnel a également une fonction de ressource auprès des salariés sur tout ce qui concerne le respect de la législation social et le droit du travail. Force est de constater, que son champ d'intervention est riche et étendu.* *Cet atelier a pour objectif d'informer des missions du délégué du personnel en tant que représentant des équipes, son cadre légal ainsi que la plus value (avantages) que cela peut apporter à un projet artistique et culturel qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire.* **Animation / Modération : Marc BOUCHER** (Directeur adjoint du Sax), **Éliane BRUNET** (Responsable juridique et des affaires sociales à La Clef), **Elsa BENDHIF** (conseillère centres de ressource, déléguée syndicale titulaire), **Marion REGARD** (chargée d'administration à File 7, déléguée du personnel)
17h00 - 18h45 Lundi 4 juillet **Plénière** **(Grande Salle)**	**Plénière : " Art, Culture et Philosophie "** *Souvent les musiques actuelles se réclament de la culture en y adjoignant un adjectif ou un préfixe : populaire, alternative, contre-, etc. Plus rarement, elles se sentent la légitimité de s'aventurer sur le terrain de l'art. Pourquoi ? On peut faire l'hypothèse d'une rupture, d'une discontinuité, d'une séparation entre l'art et la culture, déclinée par un ensemble d'indicateurs qui permettent de séparer le bon grain de l'ivraie, l'artiste de la masse des autres humains. Mais peut- on dissocier l'art de ceux qui le font, de ceux qui composent l'entièreté de la chaîne de création? Cela nous conduit également à parler des conditions historiques dans lesquelles les processus de création prennent place, afin de ne pas isoler ce qui "fait" Art et l'environnement social global dans lequel il est conçu…* **Intervenants : Françoise MONNIN** (historienne d'art, diplômée de la Sorbonne et rédactrice en chef du magazine Artension) **Animation / Modération : Gérôme GUIBERT** (Docteur en sociologie, Maître de conférences à la Sorbonne Nouvelle, Université Paris III), **Jean-Christophe APLINCOURT** (Le 106), **Béatrice MACÉ** (ATM/UBU)

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

17h00 - 18h45 Lundi 4 juillet **Atelier** **(Club)**	**Atelier : "Communication":** **"Les contenus éditoriaux"** *Les pratiques de communication des lieux ont très fortement évoluées depuis une dizaine d'années. Au-delà de la production de contenus de communication qui permettent d'accéder à des informations pratiques en lien avec l'activité des structures (horaires, dates, renseignements divers...), il semble que de plus en plus de contenus de fonds et/ou complémentaires à la production et l'activité soit mis en ligne sur les sites internet des lieux. Que ce soit sous formes de contenus textués (textes, interviews, articles, chroniques...) ou de supports multimédias (vidéos : sessions acoustiques, interviews, teaser, reportages... ; sonores : extraits live, émissions radio en direct, podcast ...).* *Cet atelier sera l'occasion de pouvoir échanger sur les contenus éditoriaux produits dans le cadre de la communication des structures, notamment en lien avec leurs sites, plaquettes, applications de réseaux sociaux et des enjeux, problématiques et contraintes liées (droits d'auteurs, autorisation de diffusion...).* **Animation : Thomas BIBERON** et **Anne-Charlotte GELLEZ** (Le 106), **Hyacinthe CHATAIGNÉ** (Fédurok), ...
19h00 - 19h30	**Discours de Laurent FABIUS,** Député de la 4ème circonscription de Seine-Maritime, premier adjoint au maire du Grand-Quevilly,Président de la CREA: communauté d'agglo Rouen, Elbeuf, Austreberthe
19h30 - 20h30	**Pot au 106**
20h30 - 22h30	**Repas au 106**
22h30 - 01h00	**Soirée libre au 106**

Mardi 5 Juillet

10h00-12h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Studio 5)**	**Atelier : " Document unique présentation des risques "** *Le décret du 5 novembre 2001 rend obligatoire l'établissement d'un Document Unique relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Le bilan d'application 10 ans après ce décret est très mitigé : la plupart des employeurs ont résumé cette obligation en une contrainte figée dans un document administratif qui simplement les couvrirait en cas d'accident. C'est oublier la signification des deus « P » de DUPP : l'employeur est tenu de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».* *Fort de ce constat, nous proposons cet atelier afin de repositionner le DU au sein d'une démarche globale de prévention des risques professionnels, comme un outil indispensable, mais qui ne peut-être vu comme une finalité.* *A l'issu de l'atelier une proposition d'expérimentation sera présentée aux participants souhaitant s'engager dans une démarche de prévention.* **Intervenants : Pascal CHEVEREAU** (Coopérative de Mai – SMA – Consultant et formateur) & **Nathalie DELALEAU** (Chargée de mission à l'ARACT Haute Normandie)

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

10h00 - 12h00 Mardi 5 Juillet **Plénière** **(Grande Salle)**	**Plénière : " *Réforme des Collectivités territoriales : enjeux et évolutions liés au nouveau schéma politique issu des réformes en cours* "** *La loi de réforme des collectivités territoriales peut s'analyser via la réforme en elle-même, et les nouveaux modes de relation entre collectivités et entre l'Etat et les collectivités (cf. rapport de la mission Jérôme Bouët). Cette réforme va également très rapidement avoir un impact sur la place des acteurs et porteurs de projets dans le dialogue et la construction des politiques publiques.* *De quelle place va disposer "la société civile" pour porter des projets d'intérêt général et être acteur du développement artistique et culturel des territoires ? Quel est le mode de régulation collective dans le cadre des politiques publiques ? En conséquence, quel est l'avenir des relations entre collectivités publiques et porteurs de projets à partir de la réforme des collectivités territoriales ? De plus, dans un contexte de recomposition des politiques et des territoires, la concurrence inter-territoriale devient de plus en plus pressante, les « marques de territoire » fleurissent et s'inscrivent dans une logique unilatérale de compétitivité et de performance. Quel rôle et quel place nos démocraties sont elles encore prêtes à accorder aux citoyens, au service public, à la coopération et à la solidarité dans les projets de territoire ?* ***Références** :* *> Rapport Jérôme Bouët* *http://fsj.la-fedurok.org/documents/Rapport_BOUET_2011.pdf* *> Prospective culture et médias (DEPS) 2030* *http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/demarche/default.html* **Intervenants : Rémi LEFEBVRE** (Universitaire), **Jean-François BURGOS** (FNCC), **André CAYOT** (Ministère de la Culture), **Jean-Claude WALLACH** (Consultant) **Animation / Modération : Philippe BERTHELOT** (Fédurok)
10h00 - 12h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Club)**	**Atelier : " Entre expérimentations et projets de fonds, l'évolution de la place des actions culturelles dans les projets des lieux "** *Les lieux de musiques actuelles tels qu'on les connaît aujourd'hui sont nés d'un besoin concentré autour de la diffusion et des pratiques au départ conçues autour du concert. Si aujourd'hui la reconnaissance institutionnelle des musiques actuelles s'est améliorée et si ces musiques disposent de lieux dédiés, le militantisme d'origine n'a pas disparu et a donné au contraire lieu à une très grande diversité des projets et des actions qui y sont développées.* *Ainsi, en fonction des réalités de territoire, des sensibilités et du vécu des équipes qui portent les lieux, des actions culturelles, parfois discrètes, parfois très insolites, mais toutes pleines de sens, ont vu le jour sans que nous n'ayons pour l'heure une lecture suffisamment fine de cet ensemble.* *Ces actions culturelles éparses, abordées de manière très différente d'un lieu à l'autre, qui donnent l'impression d'un labo en pleine effervescence n'en renvoient pas moins au fond qui anime et fait vivre le projet de ces lieux. C'est au travers d'un partage d'expériences que nous allons tenter de relever ce qui au travers de ce foisonnement d'actions relève de sens collectif et de valeurs partagées.* **Animation : Guillaume LÉCHEVIN** (Jardin Moderne) & **Laëtitia CROZE** (ARA) **Personnes ressources : Grégory JURADO** (Préfiguration SMAC « Cœur d'Ardennes »), **Nathalie CORDIER** (Le 106)

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

10h00 - 12h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Salle Catering)**	**Atelier : " Production professionnelle "+ Bilan 78 Tours** *Les lieux de musiques actuelles ont développé un savoir faire important dans l' accompagnement des artistes en voie de professionnalisation. Résidences, pré-production, conseils, ressources, mise en réseau... les façons d'accompagner sont nombreuses, du technique à l'artistique en passant par l'administratif, et passent le plus souvent par une relation humaine forte avec les artistes. Le 78 tours, dispositif d'aide à la tournée d'artistes accompagnés par des lieux Fédurok, a pour objectif de mettre en lumière ce travail souvent peu visible des lieux de musiques actuelles, et d'en explorer les questionnements induits: Comment s'organise ce travail avec l'environnement professionnel des artistes? Quel retour possible sur les lieux eux-mêmes ? A travers le bilan et les perspectives dégagées par le comité de pilotage du 78 tours, nous avancerons sur ces questions lors de cet atelier.* **Animation (sous réserve de confirmations) : Bénédicte BRIAND-FROIDURE** (la Cave aux poètes), **Guillaume MANGIER** (le Krakatoa), **Gaetan NAEL** (L'Antipode), **Nicolas DEVOS** et **Pénélope MICHEL** (Cercueil), **Didier GOSSET** (réseau Européen Impala), **Boris COLIN** (Grand Mix), **Stéphanie THOMAS** (Fédurok)
10h00 - 12h00 Mardi 5 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre : " Atelier d'écriture et liberté d'expression "** *De nombreux lieux mettent en place dans le cadre de leurs actions culturelles des ateliers d'écritures. Comment encadrer ces ateliers et concilier liberté d'expression des participants et de l'artiste, avec responsabilité éditoriale et cadre institutionnel ? Peut-on tout dire, tout écrire, tout faire écrire ?* **Animation / Modération : Damien MORISOT** (Moulin de Pontcey)
12h00 - 14h00	**Repas**
14h00 - 16h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Studio 5)**	**Atelier : " Éducation populaire et lieux de musiques actuelles "** *La dynamique des lieux en France s'est en grande partie construite sur l'éducation populaire : soit très formellement par le biais des réseaux et fédérations (MJC,...) ou de l'agrément, soit par la revendication des valeurs que cette notion recoupe.* *La Fédurok, elle-même, se reconnaît et est reconnue d'éducation populaire. A une époque où au coeur des débats l'on entend de plus en plus clairement le besoin d'émancipation dans des pratiques individuelles et collectives, de prise en main de projets d'intérêt général portés par les citoyens, le propos de l'atelier sera de faire le point de ce que cela dit aujourd'hui d'être d'éducation populaire quand on est lieu de musiques actuelles et quels sont les problématiques qui se posent alors ?* **Personnes ressources : Flavie VAN COLEN** (RIF), **Vincent RULOT** (La Clef) **Animation / Modération : Véra BEZSONOFF** (Fédurok) & **Laurent BOULOUARD** (Fédurok)
14h00 - 16h00 Mardi 5 Juillet **Plénière** **(Grande Salle)**	**Plénière " SOLIMA ": "Co-construction de politiques publiques territoriales Musiques Actuelles, ou la mise en oeuvre des SOLIMA et du plan de labellisation SMAC"** *Entre la mise en place de la circulaire du 31 août 2010 sur les labels d'Etat et l'annonce d'un plan "SMAC", il est envisagé de faire un point des travaux et réflexions du Groupe de travail lieux de Musiques Actuelles (GTLMA), les difficultés rencontrées et les différentes initiatives prises sur les territoires.* *Cette plénière sera l'occasion d'informer sur le rôle du Groupe de Travail Lieux de*

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

	musiques actuelles qui réunit l'état, les acteurs et les collectivités, dans la mise en place et le suivi des SOLIMA sur les différents territoires. Puis nous vous proposerons un premier tour d'horizon de l'état de la mise en place des SOLIMA et des principes de co-construction qui émergent. Enfin nous reviendrons sur les éléments du plan "SMAC" et les modalités de labellisation. **Intervenants : les membres du Groupe de Travail Lieux de Musiques Actuelles – GTLMA** (DGCA, Réseaux de collectvités territoriales, organisations professionnelles), **Jean-François PAUX** (CNV), **Jean-Claude WALLACH** (Consultant)... **Animation / Modération : Philippe BERTHELOT** (Fédurok) **Principaux textes de références :** *Circulaire relative au plan pour une politique nationale et territoriale des musiques actuelles, circulaire*, n° CC 166/914, Circulaire du ministère de la Culture et de la Communication adressée au Préfets, 2 novembre 2006. Disponible à l'adresse : http://www.csma-info.fr/upload/1174675571/CirculaireConcert.pdf *Schémas d'Orientation de développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA)*, Circulaire du ministère de la Culture et de la Communication, 31 août 2010. Disponible à l'adresse : http://fsj.la-fedurok.org/documents/CC_SMAC_SOLIMA_310810.pdf *Cahier des Missions et des Charges pour les SMACs*, Circulaire du ministère de la Culture et de la Communication, 31 août 2010. Disponible à l'adresse : http://www.la-fedurok.org/documents/CC_SMAC_310810.pdf
14h00 - 16h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Club)**	**Atelier : " Diffusion "** *en partenariat avec le CNV* *Existants aux côtés des Arénas (stades adaptables au spectacle vivant aux capacités pouvant aller jusque 40 000 places), des Zéniths (jusque 10 000 places), les lieux de musiques actuelles qui pour une part d'entre eux se retrouvent désormais dans un label d'état, « Scènes de Musiques ACtuelles », sont amenés à jouer un rôle encore plus déterminant de contrepoids et de résistance active par leur positionnement artistique, éthique et politique. Leurs projets artistiques et culturels s'inscrivent dans l'intérêt général et sont soutenus de ce fait par les collectivités publiques qui elle-même tendent à porter des initiatives via des Établissements publics.* *Globalement l'intervention publique se fonde à la fois dans l'affirmation des expressions, de la dignité et des cultures des personnes d'un territoire dans « un vivre ensemble harmonieux » et « la nécessité de l'intervention de la puissance publique en faveur de la diversité artistique et culturelle dans le secteur des musiques actuelles, ainsi que du soutien à l'émergence et au renouvellement des formes dans le respect de l'équité territoriale » [1].* *C'est ainsi que les contraintes liées à la programmation artistique sont devenues multiples et pose la nécessité d'étudier de plus près l'activité de diffusion dans les lieux Fédurok et FSJ et d'analyser ce qui la caractérise."* [1] Extrait du Cahier des charges et des missions SMAC- http://fsj.la-fedurok.org/documents/CC_SMAC_310810.pdf **Animation : Sébastien BERTHE** (CNV), **Boris COLIN** (Grand Mix), **Hyacinthe CHATAIGNÉ** (Fédurok), **Stéphanie THOMAS** (Fédurok)

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

14h00 - 16h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Salle Catering)**	**Atelier : "Retour de thèse" : L'expérience de concerts : comprendre le vécu des spectateurs, mieux appréhender leur perception du projet et leur satisfaction"** *Cet atelier s'intéressera à l'analyse du comportement des spectateurs au travers de leur perception de l'objet culturel et de leur vécu expérientiel pendant l'événement. L'étude repose sur 4 festivals rock ("Le Rock dans tous ses Etats", "La Route du Rock", "Les 3 Eléphants" et Le "Sziget Festival"). L'objectif est de mettre en avant le lien existant entre expérience de festivals (au-delà de la seule dimension artistique) et satisfaction des spectateurs. Une présentation des facteurs expérientiels et des antécédents de l'expérience sera effectuée.* *Celle-ci sera suivie d'un débat avec les acteurs des salles de concerts afin de comparer les dimensions de l'expérience de consommation d'un festival et d'un concert. L'idée est de discuter des dimensions déjà identifiées, des outils à utiliser, et des résultats déjà mesurés ou en cours.* **Intervenante : Alice SOHIER** (Docteur en Sciences de Gestion)
14h00 - 16h00 Mardi 5 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre : Le partage des valeurs au quotidien** *Les projets des lieux défendent des valeurs, socle commun partagé qui fonde notre engagement à la Fédurok. Comment ces valeurs sont-elles partagées au sein des équipes : salariés, bénévoles, administrateurs ? Comment sont-elles identifiées et portées en direction des usagers ou du public ? Quels retours ? Dans quels échanges ? Faut-il plus les revendiquer au quotidien ?* **Animation / Modération : Damien MORISOT** (Moulin de Pontcey)**, Guillaume LÉCHEVIN** (Le Jardin Moderne)
16h30 - 19h00 Mardi 5 Juillet **Plénière** **(Grande salle)**	**Plénière : " Parole d'élus "** *Les acteurs des musiques actuelles ont toujours revendiqué la légitimité de leur existence, les projets qu'ils portent étant destinés à répondre aux attentes d'une partie importante de la société en termes de pratiques sociales et culturelles. Cette revendication a eu ceci de positif qu'elle a induit un dialogue constant entre les acteurs et leurs élus, aboutissant aujourd'hui à une réelle co- construction des politiques culturelles en faveur des musiques actuelles, tant à l'échelle nationale (le texte SOLIMA en est un exemple) qu'à l'échelle locale. Comment nos élus voient-ils aujourd'hui cette co- construction? Quel sens donnent- ils aux projets portés par les acteurs dans des logiques d'intérêt général, de bien commun? Quels atouts, quelles forces cette structuration représente-elle pour eux? Nous donnerons la parole à ces élus qui, jour après jour, considèrent et intègrent les musiques actuelles dans les projets de sociétés à destination des citoyens.* **Francis COUREL** (1er secrétaire et Président de la Commission Culture, éducation, jeunesse, sport et patrimoine du Conseil Général de l'Eure), **Danielle PIGNAT** (conseillère déléguée de la CREA et présidente du 106)
16h30 - 18h30 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Salle Catering)**	**Atelier : " Accompagnement des adhérents "** *Dans un contexte tendu pour l'ensemble du secteur culturel, l'accompagnement des adhérents devient petit à petit une question centrale dans les projets des réseaux et fédérations. Mais les notions liées à l'accompagnement sont multiples, et les méthodologies d'accompagnement le sont également. La diversité des structures culturelles, tant dans leur forme que dans leurs secteur d'activité, que dans les territoires sur lesquels elles sont implantées complexifie les problématiques, tout en rendant chaque façon d'accompagner, chaque accompagnement, unique et sur mesure.*

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

	Quels sont les besoins des structures culturelles ? Comment les réseaux et fédérations s'organisent pour y répondre, voire pour les anticiper ? Quels sont les outils possibles ? Ce temps d'atelier permettra d'aborder ce vaste sujet, en préfiguration d'un temps de séminaire dédié à l'accompagnement dans le secteur culturel à venir. **Intervenants (sous réserve de confirmations) : Luc DE LARMINAT** (CNAR Culture), **Véra BEZSONOFF** (Fédurok), **Denis TALLEDEC** (Cultures Bar-Bars), **Patricia COLER** (UFISC), **Stéphanie THOMAS** (Fédurok), **Jean-Baptiste JOBARD** (RIF)
16h30 - 18h30 Mardi 5 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre : " Fréquentation, remplissage, évolution du public "** *Nombre de nos lieux semblent connaître des difficultés de fréquentation sur les "artistes découvertes". Qu'en est-il globalement de la l'assiduité du public dans nos lieux ? Quelles analyses pouvons-nous dresser ? Subit-on l'évolution du mode d'appropriation de la musique, la chute du travail de promotion des labels, le resserrement des dépenses du public ?* **Animation / Modération : Damien MORISOT** (Moulin de Pontcey), **Bénédicte BRIAND-FROIDURE** (La Cave aux Poètes)
16h30 - 18h30 Mardi 5 Juillet **Palabre** **(Studio 5)**	**Palabre : " Réforme du plan comptable du spectacle vivant "** *Dans la continuité des Entretiens de Valois, la DGCA - direction générale de la création artistique a mis en place une « plateforme observation ». L'objectif de celle-ci est de mettre en place des outils en vue de recueillir des données sur le spectacle vivant. Elle comprend, en plus de la plénière, 4 ateliers :* ** Indicateurs* ** Billetterie* ** Centrale de bilans* ** Réforme du plan comptable.* *Dans le cadre de l'atelier « réforme du plan comptable » il est proposé aux organisations professionnelles et aux acteurs du spectacle vivant (centres de ressources, etc.) de soumettre à la DGCA leurs suggestions tant en matière de réactualisation des intitulés du plan comptable (intitulés obsolètes, n'existant plus, à créer) qu'en matière de pratiques comptables (ex : amortissement d'une création, fonds dédiés, etc.).* *Le SMA - syndicat des musiques actuelles - est impliqué dans le suivi de ce groupe de travail. Aussi, en vue de remettre à la DGCA en novembre (délais fixés par la DGCA en accord avec les participants à l'atelier) des suggestions en matière de réforme du plan comptable, le SMA propose aux administrateurs et ou directeurs de lieux de la Fédurok et de la FSJ un atelier sur le sujet. Cela afin de réfléchir ensemble à des actualisations qui sembleraient pertinentes pour nos entreprises.* *En guise de base de travail, est joint un premier document avec quelques intitulés et pratiques qui semblent d'ores et déjà poser problème ou mériter réflexion.* *L'objectif de cet atelier est d'en discuter et surtout de compléter ce document.* **Animation / Modération : Francois JONCQUET** (Le Chabada), **Aurélie HANNEDOUCHE** (SMA)

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

16h30 - 18h00 Mardi 5 Juillet **Atelier** **(Club)**	**Atelier :" *Programmation et création à destination des jeunes publics* "** *Souvent construits autour d'une programmation amplifiée et pour un public adolescent et adulte, les lieux de musiques actuelles ont peu à peu intégré dans leur diffusion, des propositions destinées aux plus jeunes. Depuis quelques années, ces initiatives se généralisent, on observe même depuis quelques temps une évolution dans la manière dont cette programmation est conçue.* *En effet, la programmation « jeune public » semble se réfléchir de plus en plus dans le cadre d'actions culturelles composées de projets autour des spectacles. La volonté pour le lieu est de parvenir à des modes de relation avec ce public qui ne soient pas uniquement caractérisés par la simple «consommation» de spectacles. Il S'agit, d'offrir un service de proximité en s'inscrivant de façon durable dans un réseau de partenariats avec les structures associatives, éducatives… du territoire. Ateliers d'écriture, démarches créatives, pratiques musicales, allant jusqu'à la réalisation de concerts, sont de plus en plus essentielles pour beaucoup de nos équipements. La diffusion n'est plus qu'un moment dans un ensemble de dispositifs destinés à favoriser l'accès des jeunes générations à la musique.* *L'exemple des créations « jeune public » initiées en 2009 par la FSJ et auxquelles de nombreux lieux ont participé, contribuera à mettre en perspective nos réflexions.* **Animation : Olivier GALAN** (File 7 – festival Plein les Zieux) **Personnes ressource : Franck PICHOT** (Armada prod), **Arnaud RÉVEILLON** (JMF), **Hélène JAMES** (responsable de l'action culturelle, Réseau des médiathèques du Val d'Europe, 77), **Mélanie FOURMON** (FSJ), **Flavie VAN COLEN** (RIF)
18h00 - 19h00 Mardi 5 Juillet **Bilan d'action** **(Club)**	**Bilan " Musique en prison "** *Le dispositif « Musique en Prison » initié en 2007 à titre expérimental entre la Direction de l'Administration Pénitentiaire du Ministère de la Justice et la Fédurok en est cette année à sa cinquième édition. De 17 concerts portés par 11 lieux à l'occasion de la Fête de la Musique en 2007, ce dispositif, depuis 2009 étendu aux lieux adhérents de la FSJ, concerne aujourd'hui des actions développées tout au long de l'année, la plupart du temps sur plusieurs années, par plus de 35 lieux. Les actions dépassent désormais largement l'organisation de concerts qui sont accompagnés de rencontres et d'ateliers avec les détenus.* *Ce temps sera l'occasion de dresser ensemble des actions menées par les lieux et d'imaginer les manières de faire évoluer ce dispositif.* **Animation : Olivier GALAN** (secrétaire adjoint de la Fédurok – directeur de File 7) & **Laurent BOULOUARD** (Fédurok)
20h30 - 22h30	**Repas au 106**
22h30 - 01h00	**Soirée libre au 106**

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

Mercredi 6 juillet

10h00 - 12h00 Mercredi 6 Juillet **Plénière** **(Grande salle)**	**Plénière : "Politiques et structuration territoriales des Musiques Actuelles en Haute Normandie"** *Lors de cette plénière proposée par le réseau RMAHN, dans le fil des échanges précédents sur les réformes des politiques publiques et des problématiques de co-construction territoriales, les acteurs et les collectivités publiques échangerons sur les dynamiques de structuration territoriale et de construction des politiques publiques en matière de musiques actuelles en Haute-Normandie: une structuration pour répondre à quelles enjeux, faire face à quelles réalités ? Comment s'articulent les différents types de structuration, territoriales et d'acteurs, dans le contexte des Solima et du plan SMAC notamment ?* **Emmanuelle JEANDET-MENGUAL** (vice-présidente de la Région Haute-Normandie en charge de la Culture), **Michel CHAMPREDON** (maire d'Évreux), **Grégory PRUVOT** (président d'RMAHN et directeur de l'association Art en sort à Fécamp), **Fazette BORDAGE** (chargée de mission pour la Ville du Havre sur le fonctionnement global du Fort de Tourneville)
10h00 - 12h00 Mercredi 6 Juillet **Atelier** **(Salle Catering)**	**Atelier : " Patrimoine et Droits d'auteur "** *En partenariat avec le CNV* *L'atelier Patrimoine traitera de la question des droits d'auteurs sur l'angle de la numérisation et de la mise en ligne des ressources. L'objectif est de traiter l'ensemble du processus, de la demande d'autorisation de captation à sa mise en ligne en abordant les thèmes juridiques du droit de diffusion, de retransmission, des propriétés intellectuelles, des cessions de droits… Il sera proposé un "kit numérisation et droits d'auteurs", comprenant des modèles de documents. Enfin, cet atelier sera l'occasion de faire un point sur le chantier "Patrimoine et numérisation" avec un État des lieux des adhérents sur cette question.* **Intervenant : Bruno ANATRELLA (avocat au barreau de Paris),** spécialisé sur le droit de la communication (droit à l'image, droit de la presse), de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins du droit d'auteur, droit des marques), de l'internet et des NTIC, tant dans le domaine du conseil que du contentieux). **Invité : Sébastien BERTHE** (CNV) **Animation : Hyacinthe CHATAIGNÉ** (Fédurok), **Françoise DUPAS** (FSJ),...
10h00 - 12h00 Mercredi 6 Juillet **Atelier** **(Club)**	**Atelier : " Politiques culturelles européennes / présentation Live DMA"** *La place qu'occupe l'Europe au sein des projets des structures culturelles est de plus en plus prégnante. Au-delà de la programmation d'artistes issus d'autres régions d'Europe, qui a toujours existé, notamment dans notre secteur, les structures culturelles mettent de plus en plus en place des ponts entre elles, multipliant les coopérations et les échanges artistiques dans la durée, le plus souvent dans le cadre de programmes gérés par l'Union Européenne (fonds structurels, programme Culture, politique Éducation et formation tout au long de la vie, etc.). Mais c'est aussi d'un point de vue juridique la transposition en droit français de la directive dite « services », qui suscite de nombreuses inquiétudes des acteurs culturels mais aussi du secteur associatif dans son ensemble, craignant pour l'avenir du financement public des activités relevant de l'intérêt général.* *Ces problématiques partagées par de nombreux acteurs culturels en Europe doivent trouver un écho dans une structuration européenne à leur image, qui défende des valeurs qui leur sont communes, et leur permette d'exister dans le contexte d'une économie mondiale globalisée faisant la part belle aux industries du divertissement.*

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

	C'est pourquoi la Fédurok et 6 autres réseaux de musiques actuelles issus de 5 pays européens (Danemark, Belgique, Espagne, Portugal, Pays-Bas) se sont associés pour créer en 2010 LIVE DMA, réseau européen d'acteurs musiques actuelles qui fondent leur travail sur des notions comme l'intérêt général, l'économie sociale et solidaire, la coopération, la participation... ondé sur la base d'une charte éthique et philosophique posant le cadre de travail entre partenaires, ce réseau -en cours de structuration- travaille sur trois entrées principales : politique, économique et artistique. Nous présenterons le réseau et les chantiers de travail qui ont été lancés récemment pour concrétiser ces objectifs. *La place des Arts et de la Culture dans les stratégies de l'Union Européenne fait néanmoins l'objet de nombreuses attaques. Nous tenterons de délimiter les contours, politiques, institutionnels, et opérationnels de la politique culturelle européenne. Puis nous aborderons des points déterminants pour l'ensemble du secteur culturel en Europe dans les années à venir dans le cadre de la stratégie Europe 2020 : interdépendance, recomposition des territoires, mutation des politiques et des métiers, devenir du programme Culture, rôle et marge de manœuvre des États membres... Enfin, sera évoqué le sort des aides publiques au vu de l'application des directives européennes.* **Intervenants (sous réserve de confirmation) : Didier GOSSET** (réseau IMPALA), **Patricia COLER** (UFISC), **Laurent BOULOUARD** (Fédurok), **Sandrine LAMBERT** (Coordinatrice, Fédération Nationale des Arts de la Rue) **Modération/ Animation : Kenneth QUIGER** (Multicité), **Stéphanie THOMAS** (Fédurok)
10h00 - 12h00 Mercredi 6 Juillet **Atelier** **(Studio 5)**	**Atelier : " Retour de thèse ": Pourquoi le secteur des musiques actuelles s'est structuré par l'association ?** *Des premiers militants du rock à la création du SMA, la forme associative a été largement utilisée en France pour entreprendre dans le champ des musiques actuelles. En prenant l'exemple des lieux et salles de concert, on s'aperçoit que leurs fondateurs et dirigeants ont plébiscité l'association loi 1901, que ce soit pour lancer et gérer de nombreuses activités, se fédérer et créer des réseaux, mais aussi entrer dans le jeu des politiques publiques. Par son extraordinaire souplesse, l'association a permis en moins de 30 ans d'institutionnaliser des musiques naguère illégitimes dans le paysage culturel français.* *Après une présentation synthétique des résultats de ma thèse de doctorat, qui a reposé sur une étude de cas multiple avec 8 lieux adhérents Fédurok, je proposerai quelques pistes de discussion concernant les défis importants auxquels sont confrontés les lieux associatifs aujourd'hui.* **Intervenant : Arthur GAUTIER** (docteur en sciences de gestion), ingénieur de recherche, ESSEC Business School
10h00 - 12h00 Mercredi 6 Juillet **Palabre** **(Studio 4)**	**Palabre : " Jeunes diplômés versus militants bâtisseurs : quelle relève ? "** *Les formations estampillées Culture se sont multipliées ces dernières années. Les étudiants sortants sont nombreux sans que l'offre n'évolue. Ces formations sont-elles adaptées à la réalité du terrain ? Les universitaires seront-ils aussi compétents et armés des même bagages, que leurs aînés du « do it yourself » / militants bâtisseurs.* **Animation / Modération : Damien MORISOT** (Moulin de Pontcey), **Vera BESZONOFF** (Fédurok), **Clothilde FERY** (Fédurok), **Marie BARADEL** (Fédurok) **Animation / Modération : Damien MORISOT** (Moulin de Pontcey), **Véra BEZSONOFF** (Fédurok)

Programme des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

12h00 - 12h30 Mercredi 6 Juillet **Plénière** **(Grande salle)**	**Plénière conclusive**
12h30 - 14h00	**Repas au 106**

Capacité d'accueil des espaces :

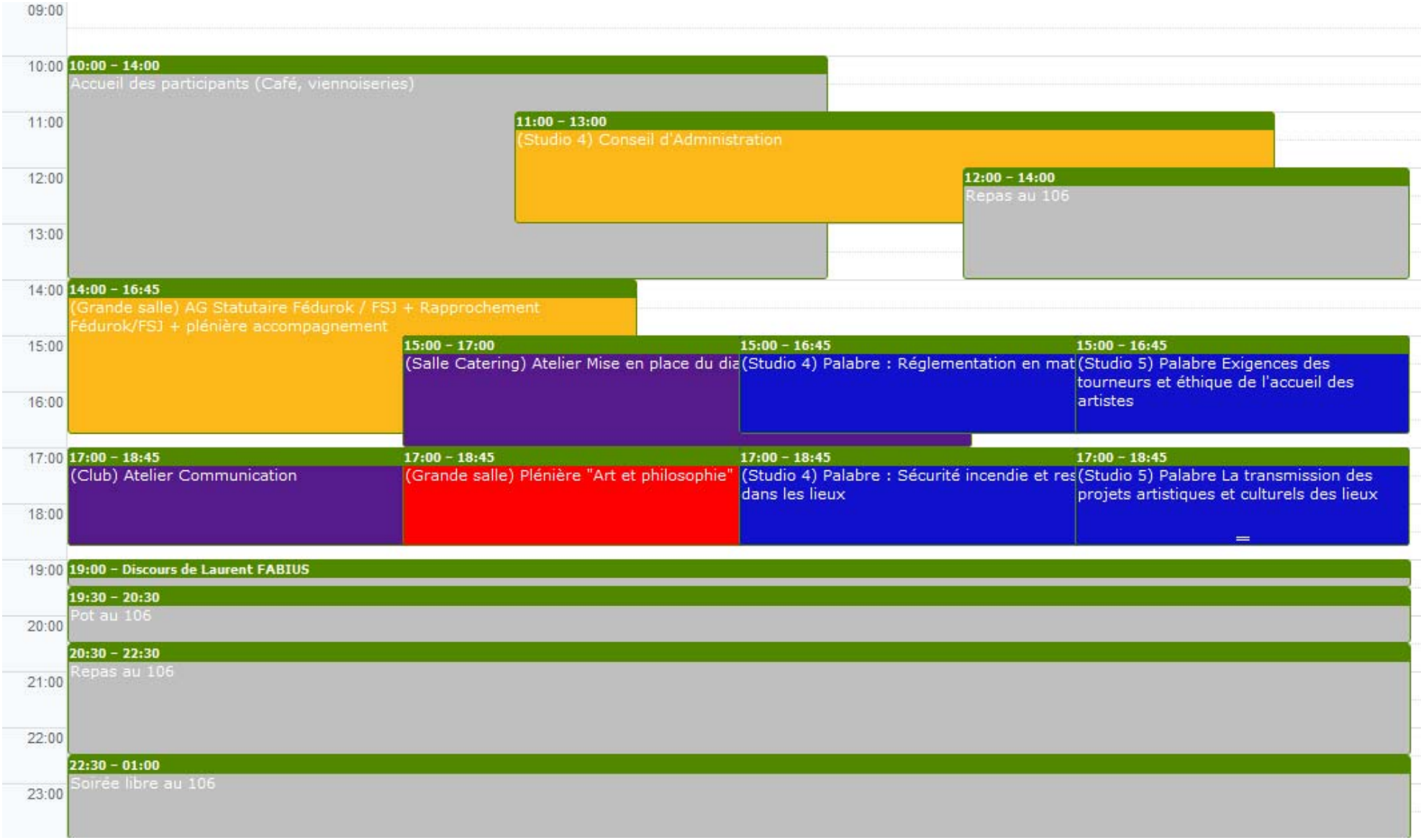
- Grande Salle : 200 personnes
- Club : 100 personnes
- Salle catering : 50 personnes
- Studio 4 : 30 personnes
- Studio 5 : 30 personnes

Lundi et mardi **Hall d'accueil**	**Stand Allostudio / Rocktrotteur** (Lundi et mardi) **:** Présentation d'Allostudio, outil de gestion de studios de musique et présentation de Rocktrotteur, l'agenda concert proche de vous. **Stand e-malette** : La e-mallette, le kit de survie administratif en milieu culturel est un outil pédagogique, compilant un ensemble de documents administratifs destinés à répondre aux questions récurrentes des porteurs de projets musiques actuelles, a fait peau neuve en 2010 en passant du format papier au format numérique. Il est aujourd'hui distribué dans de nombreux centre info ressource français. Plus d'infos sur le stand, lundi et mardi.

La Fédurok, 11 rue des Olivettes, 44 000 Nantes – Tél : 02 40 48 08 85 – Mail : contact@la-fedurok.org

Planning des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

Lundi 4 juillet



Planning des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

Mardi 5 juillet



Planning des Journées Professionnelles
des lieux de Musiques Actuelles
4, 5 & 6 juillet 2011
Le 106 - Rouen

Mercredi 6 juillet

